

PLUi : L'interminable chantier, associé à une kyrielle de réunions ressenties par les élus comme une mise au pas, voulue par la commune centre, sans aucune consultation des instances intéressées (syndicat d'eau et d'assainissement, ONF...), entrave les villages dans un processus de dépouillement des compétences urbanistiques des communes. Le processus de mise à mort des villages est bien acté et effectif, pour le futur de notre communauté des communes : Pas un mot sur les deux terrains prévus pour la maison de santé ! Pas un mot sur l'évolution de l'urbanisme des futures maisons face au dérèglement climatique ! A quoi nous servira donc un réseau de chaleur face à un réchauffement climatique de plus en plus prégnant ?

Vitesse, toujours la vitesse : Comment ne pas comprendre la colère des habitants de la Rue du Binet, qui ont exprimé leur inquiétude sur un panneau après qu'une voiture ait percuté par deux fois à pleine vitesse le mur d'une propriété ! Et ! Disparu le propriétaire de cette voiture noire qui a laissé sur place « un passage de roue » avant-droit !!! pas d'excuse, pas de constat amiable. Citoyenneté, où es-tu ?

SOIRÉE ✨ ✨ ✨ ✨ ✨ PAELLA



14 JUIN

DÈS 19H

**SALLE
POLYVALENTE
AGNOS**

PAELLA / FROMAGE / TARTE AUX POMMES



**RÉSERVATION
AVANT LE 8 JUIN
AU 06.23.83.29.23
OU 06.19.50.25.69**

REPAS À 15€



ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES D'AGNOS

Vide grenier Amicale AGNOS GURMENÇON Dimanche 15 Juin 2025 de 9h à 18h

Au profit des enfants
du RPT Agnos Gurmençon



* Lieu : Salle
polyvalente
Gurmençon

* Inscription :
06.15.68.36.94

* Tarif :
- sans table : 3€ le m
- avec table : 4€ le m

Buvette et
restauration
sur place



Mai 2025
Bulletin Municipal n°16
Téléphone : 05 59 39 46 10
Email : mairie@agnos.fr
Site : agnos-64.fr
Facebook : Commune d'Agnos

Le mot du Maire

Malgré les dotations de l'Etat qui s'amenuisent d'année en année, malgré la hausse des tarifs des fluides (eau, gaz, électricité...), malgré l'inflation galopante, les impôts locaux vont augmenter de façon contenue, au même niveau qu'en 2024. Les indemnités des élus resteront au même niveau, sans revalorisation depuis 6 ans.

Malgré cet état de fait, les projets sur AGNOS se concrétiseront petit à petit cette année.

L'aire de loisirs jouxtant le futur PGHM prend forme : le city stade a été construit à l'orée des vacances de Pâques, et sa fréquentation augmente pour le plus grand bonheur de nos jeunes. Le projet du parking de l'école est en voie d'aboutissement. L'avis des utilisateurs, parents comme enseignants, permettra de terminer la réflexion vers la réalisation.

Plusieurs routes vont être refaites : la Rue de l'Egalité sera en enrobés, la route de GURMENÇON bénéficiera d'un revêtement tricouche, la Rue du Château sera refaite en enrobés jusqu'au croisement du Chemin de la Col-line, et un revêtement tricouche sera déposé jusqu'aux deux propriétés situées au bout de la route, ainsi que les Impasses Ladarret et Mirande en tricouche. Les La Côte Boy a quant à elle déjà été refaite jusqu'à la centrale photovoltaïque.

L'éclairage public de la Rue de la Gloriette va être refait à neuf, et une réflexion sur l'aménagement de la route entre BIDOS et AGNOS sur cette même Rue de la Gloriette est en discussion avec le Conseil Départemental afin qu'un cheminement piéton protégé soit réalisé. La réfection totale de la route sera effectuée par le conseil départemental, qui nous propose en fonction de ces travaux de nous laisser par la suite cette portion en gestion communale. Cet échange de bons procédés sera au centre de discussions pour le bien et la sécurité des habitants d'AGNOS, qu'ils soient cyclistes, piétons ou automobilistes, tout comme l'installation récente d'une nouvelle chicane sur la route de GURMENÇON.

Budgétairement, la dépense de la réfection des routes sera supportée par la vente d'une maison communale située au Lotissement Bioclimatique, ce qui permet de ne pas contracter d'emprunt pour ces gros travaux. Nous nous excusons des désagréments que causeront ces travaux nécessaires, qui apporteront confort et sécurité de circulation dans le village.

LE MAIRE : A. BERNOS

Plus d'infos sur la page facebook « Commune Agnos », qui recense les petits et grands événements de la commune, tout comme les désagréments (travaux, coupures...) qui peuvent toucher le village.



Patrick LENDRES nommé adjoint au maire : Lors du dernier conseil municipal, Patrick LENDRES a été élu au poste d'adjoint. Ses compétences techniques sur le terrain (notamment comme président de la Forêt Syndicale de Labaig et en tant que conseiller depuis 1989 (succédant à son père) vont renforcer le « brain trust » des deux adjointes Anne-Marie BARRÈRE et Sylvie CALMEJANE.

Logement de l'école : les huisseries du logement de l'école seront refaites afin de rentrer en conformité avec les normes d'isolation. Un devis de 8 000€ de l'Entreprise LASALLA a été accepté en tant que moins disant.

Groupes électrogènes : Suite aux grosses intempéries qui avaient engendré des coupures d'électricité, la commune avait lancé conjointement avec EYSUS un appel d'offres pour l'achat de groupes électrogènes. 23 d'entre eux ont été achetés par des Agnosiens.

Ordinateurs : Les deux ordinateurs du secrétariat de mairie seront remplacés, et l'école récupérera les anciens, suffisants pour le travail scolaire.

Espaces verts : L'association Noste Casau a superbement fleuri le tour du pont de la Mielle, dans le cadre du projet d'embellissement de la place du marché. Un grand merci à cette association dynamique, dont les membres font vivre notre petit marché tous les samedis. Les espaces verts du lotissement de l'olivier ont été fleuris en jachère, et le rond-point du Lotissement du Temy est en voie de fleurissement. Ne restera plus qu'à espérer que la Rue du Binet soit elle aussi un jour embellie ! A noter que 75 arbres ont été plantés par l'entreprise Engie Green et mis en place par l'association Estivade, au plus près de la centrale photovoltaïque des Plouts.

Ecole : Un grand bravo aux écoliers pour leur voyage scolaire sportif, qui les a menés jusqu'à ARUDY à vélo pour une initiation à l'environnement, dans le cadre du CPIE. Merci également à l'équipe enseignante et aux parents accompagnateurs.



PGHM : Suite aux conclusions positives du rapporteur de l'enquête publique, sur l'ensemble du projet (aire de loisirs, construction des 14 logements et des bâtiments administratifs) le projet a reçu l'aval de la gendarmerie nationale. L'appel d'offres sera lancé début juin.



Culture autour de la Bibliothèque : la présentation du livre « PluriElles » a permis la mise en lumière de Cathy Capdevielle, notre championne olympique.

Une conférence sur la diététique a également permis de s'interroger sur nos modes de vie.

L'exposition de peinture de Karine GOYHENEIX à la Galerie Révol à OLORON démontre également toute la richesse du tissu culturel agnosien.

Mutuelle communale : Le 3 juin à 18h, comme il y a deux ans, la mairie d'Agnos accueillera le groupe AXA qui proposera un contrat communal santé ainsi qu'un comparatif avec votre assurance santé actuelle, afin de permettre une meilleure couverture au meilleur prix.

Le P'tit Marché : De l'avis général le P'tit Marché du Samedi matin est un plus pour la Commune, Pourtant l'association Noste Casau remarque que les agnosiens le fréquentent peu. Il faut penser que les commerçants viennent pour vendre !! Pour que le P'tit Marché dure venez-y nombreux !!!

Le centre social comme chaque année, pour le mois de Juillet, organise des chantiers pour les moins de 17 ans. Renseignez-vous pour les inscriptions auprès du Centre Social.

René LABORDE, porte-drapeau d'AGNOS, a reçu le diplôme et la médaille nationale par la Préfecture pour ses 42 ans de présence aux commémorations au monument aux morts.